

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Annabelle Jaeger : « Paradoxalement, face au long terme, nous n'avons plus guère de temps et en avons beaucoup trop perdu. Il est plus que temps de doter nos démocraties d'institutions renouvelées qui leur permettront de faire face, de réorienter le présent afin d'éviter des futurs difficilement supportables.

L'urgence de l'action en matière de lutte contre le réchauffement climatique nous impose de revisiter nos relations sciences-société, dans une coopération plus approfondie et efficace. La recherche dans toutes ses dimensions est en effet un élément essentiel des réponses collectives aux questions climatiques. Rappelons-le : toutes les évaluations et prédictions en matière d'évolution du système-Terre sont actuellement produites par la recherche scientifique française et internationale et concernent des phénomènes présentant une forte irréversibilité.

Comment alors renforcer le dialogue sciences-société ? C'est l'objet de cet avis et je félicite les rapporteurs et la section Environnement pour les réponses apportées.

Je m'attarderai sur 2 d'entre elles, et tout d'abord sur les recommandations qui touchent au CESE lui-même et qui me paraissent arriver à point nommé alors que nous nous interrogeons sur le CESE, Chambre du futur.

Si l'on considère le CESE comme une assemblée qui intègre dans ses recommandations, les enjeux du long terme et l'impact des décisions d'aujourd'hui sur les générations à venir, alors il doit pouvoir faire appel à des experts ou des scientifiques qui peuvent apporter des connaissances scientifiques et techniques pour nourrir et éclairer ses travaux.

1. L'avis rappelle que **Le CESE partage avec le Parlement le besoin d'analyse des choix scientifiques et technologiques. Aussi faut-il, par exemple, envisager une évolution de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) vers une instance composée de membres des trois assemblées.**

Le CESE se propose enfin d'être le lieu d'organisation d'états généraux de la science sur le changement climatique.

Ces propositions constituent des réponses concrètes à la prise en compte du long terme par notre assemblée.

2. Deuxième batterie de propositions sur l'ancrage territorial : le dialogue sciences-société sur les enjeux climatiques, proposant échanges et rencontres entre les acteurs de la recherche, ceux du monde économique et citoyens, s'ancre plus facilement au niveau territorial.

Des expérimentations de nouveaux lieux et moments sont conduites au niveau des collectivités locales. Elles doivent être poursuivies, afin d'élaborer une méthodologie fiable.

Les nouvelles régions devraient être incitées à permettre l'émergence de demandes de recherche directement portées par la société, sur des sujets liés par exemple à l'adaptation.

A cette échelle, et en écho avec les propositions liées au CESE, on pourrait imaginer que les CESER multiplient leurs interactions avec la science et organisent au niveau territorial **des états généraux de la science sur le changement climatique.**

Je finirai en reprenant une métaphore utilisée par Pierre Rosanvallon pour illustrer l'incapacité structurelle des démocraties à intégrer le long terme dans la prise de décision : la « myopie des démocraties ». Les changements climatiques obligent à corriger cette myopie.

Déclarations de groupe

Sans faire table rase des institutions actuelles, complétons-les avec une forme nouvelle de représentation et d'incitation à considérer le long terme : articulons les initiatives, les expériences et les savoirs de la société civile et des citoyens avec les connaissances scientifiques les plus étayées.

Cet avis que je voterai est une première réponse, gageons que la réforme à venir du CESE s'en inspire et nous permette d'aller plus loin encore ».